

UNE DÉMARCHE NATIONALE

Depuis 2017, l'utilisation de pesticides est interdite par la loi pour l'entretien des espaces publics (trottoirs, voirie, espaces verts...) par les collectivités. Cette interdiction s'est étendue au 1^{er} janvier 2019 à la vente et l'usage de pesticides chimiques pour les particuliers. L'enjeu est d'importance puisqu'il s'agit de respecter la biodiversité et de préserver la santé publique.



CHACUN PEUT PARTICIPER

Devenez acteur de votre ville et contribuez à l'entretien des trottoirs longeant votre habitation grâce à des gestes simples, efficaces et naturels :

- Versez l'eau de cuisson encore bouillante sur les plantes à éradiquer.
- Retirez manuellement les herbes indésirables en vous aidant de petits outils type binette ou sarcloir.
- Favorisez les plantations d'ornement en pied de mur, pour mieux accepter la présence des végétaux et empêcher les espèces jugées indésirables de pousser.

Plus de conseils sur jardiner-autrement.fr

Vous pouvez aussi participer à la création de jardins potagers pédagogiques en ville avec l'association "Les Jardins Reconnaisants" jardinsreconnaisants.com

Pour toutes remarques ou questions

- Service Proximité : proximite@montdemarsan-agglo.fr
- Allo Mairie : 0 800 40 10 40
allo.mairie@montdemarsan.fr



Conception : Service communication, Mont de Marsan Agglo / Impression : Sud-Ouest Services, St Gaudens de Marsanne / No pas faire en la voie publique / Imprimé sur papier 100% recyclé

DEVENEZ ACTEUR DU

plan climat 
DU MARSAN

montdemarsan-agglo.fr

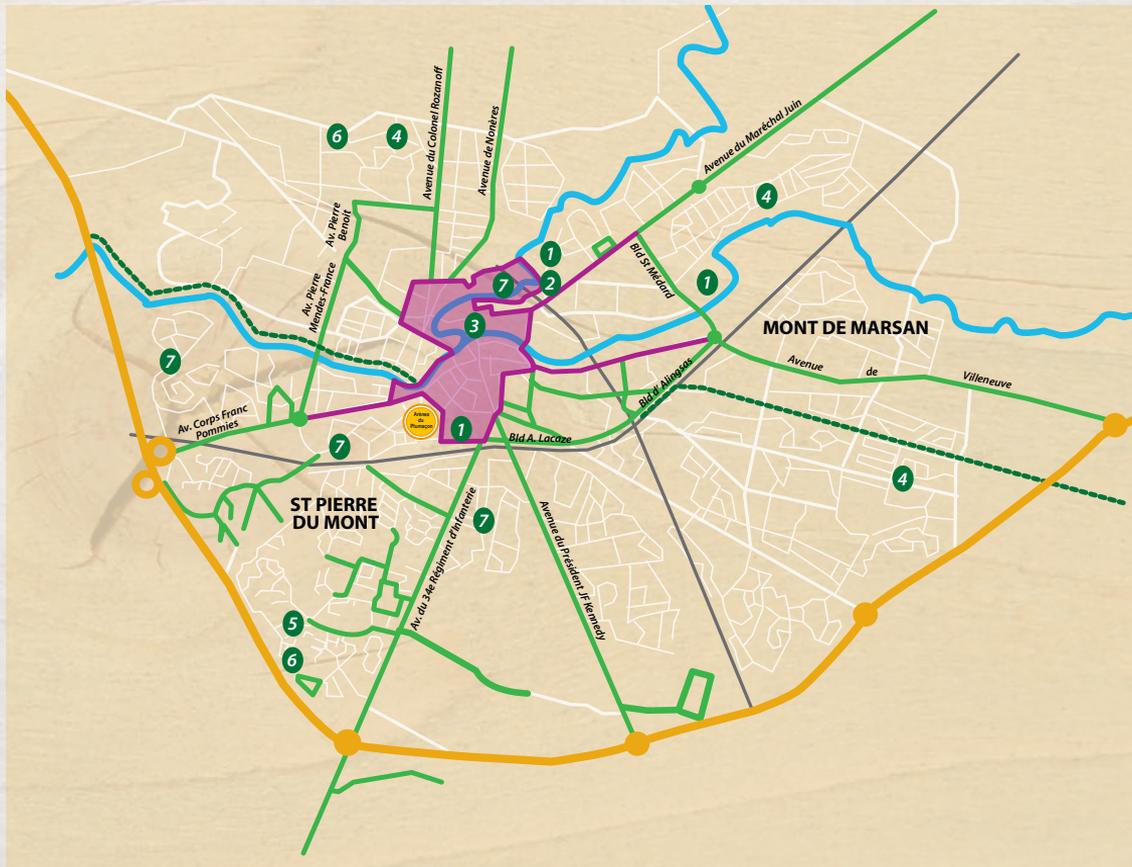
 **Mont de Marsan Agglo**

mont de
marsan
AGGLO

MONT DE MARSAN AGGLO S'ENGAGE

Dans le cadre de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial, Mont de Marsan Agglo s'est engagée à faire évoluer ses pratiques de désherbage pour mieux protéger l'environnement mais aussi la santé de ses habitants. Depuis quelques années déjà, l'Agglo ainsi que les communes de Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont ont recours à des techniques alternatives sans pesticides (désherbage thermique, mécanique ou manuel) nécessitant des moyens humains beaucoup plus importants. La fréquence d'intervention a donc été revue pour se concentrer sur les trottoirs des centres-villes et les grands axes routiers.

Cette gestion plus écologique des espaces génère l'apparition de nouveaux paysages urbains. La présence de cette flore spontanée sur les trottoirs ou au pied des arbres n'est pas le signe d'un manque d'entretien mais témoigne au contraire d'une volonté d'améliorer notre cadre de vie.



Entretien assuré conjointement par les services techniques des deux villes et de l'Agglomération

- 1 Eco pâturage
- 2 Ruches pédagogiques
- 3 Jardin du musée & Terrasses du Midou

- 4 Vergers participatifs
- 5 Potager participatif
- 6 Jardins familiaux
- 7 Sites en gestion raisonnée

- Entretien intensif
- Entretien modéré
- Liaisons vertes

Cette démarche constitue une nouvelle étape parmi les actions menées par la collectivité en faveur de la préservation et du développement de la biodiversité de son territoire : fauchage raisonné des abords routiers sur les communes rurales, ruches et moutons en ville, plantation de jachères fleuries...

